examiner de nouveau, à Genève, les problèmes inhérents à l'élaboration d'un accord en vue du désarmement général et complet, à la lumière de leur déclaration de mars 1961 sur le désarmement. Ils croient que pour susciter les conditions les plus favorables au succès de leurs efforts en vue d'aboutir à un désarmement général et complet, le comité des 18 nations sur le désarmement devrait reprendre ses négociations détaillées, à Genève, afin d'aboutir à un accord sur les prochaines mesures de désarmement qui pourraient être soumises à une future conférence mondiale sur le désarmement, à laquelle tous les États devraient pouvoir participer.

Ils ont applaudi aux diverses propositions visant à l'adoption de mesures destinées à réduire la tension et à créer la confiance internationale. Ils espéraient s'acheminer sans tarder vers un accord acceptable sur certaines de ces mesures, y compris la limitation et la réduction des réserves d'armes nucléaires et des engins porteurs, et une réduction graduelle des armes classiques, en vue de progrès vers un accord mondial de désarmement général complet. Ils ont insisté sur l'urgence du contrôle des armes et ils ont reconnu que dans des régions appropriées, un accord sur des zones qui seraient exemptes d'armes nucléaires faciliterait le contrôle. A cet égard, ils ont exprimé l'espoir que, dans la préparation des traités appropriés, les déclarations de l'Organisation pour l'unité africaine et de certains États d'Amérique latine, au sujet de zones exemptes d'armes nucléaires dans leurs propres limites géographiques, seraient respectées.

Les premiers ministres ont insisté sur le fait qu'on devrait trouver des voies et des moyens d'associer la République populaire de Chine aux futurs entretiens sur le désarmement. Ils croyaient que l'importance de la solution du problème du désarmement avait vraiment été soulignée par le fait que depuis leur dernière rencontre, le gouvernement de la République populaire de Chine avait fait exploser deux engins nucléaires et avait clairement manifesté son intention de mettre au point des armes nucléaires.

Les premiers ministres ont voulu exprimer leur ferme conviction que la multiplication continue des armes nucléaires avait créé un danger grave pour l'humanité. Ils croyaient que la mise au point de nouvelles possibilités dans le domaine des armes nucléaires nationales pourrait menacer d'autres efforts entrepris pour amener un désarmement général et complet. En outre, les perspectives d'un règlement équitable des différends pâliraient à mesure que la tension internationale augmenterait, et il y aurait risque croissant que sous sa tutelle qui le désirent, et qui sont

plus fructueuses. Ils sont d'avis que le comité la prolifération des armes nucléaires cause des 18 nations sur le désarmement devrait un conflit local pouvant dégénérer en un échange nucléaire dans lequel pourraient être entraînées les grandes puissances nucléaires.

En conséquence, les premiers ministres, extrêmement conscients de la gravité de la situation et de leurs responsabilités les uns envers les autres et envers les membres de la communauté internationale, ont affirmé qu'ils appuyaient d'urgence et sans réserves les mesures destinées à empêcher la dissémination des armes nucléaires. A cette fin, ils ont confirmé leur empressement à s'associer à d'autres pays pour signer, aussitôt que possible, tout accord international convenable qui mettrait fin à la prolifération des armes nucléaires.

Ils ont exprimé l'espoir que les efforts tentés pour étendre la portée du traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans les airs, dans l'espace interplanétaire et sous les eaux devraient s'appliquer aussi aux essais souterrains. Ils ont exhorté tous les pays à s'abstenir d'actes qui pourraient rendre plus difficile un accord sur un désarmement général et complet ou des mesures préliminaires. Les territoires sous tutelle

La Grande-Bretagne a fait la déclaration suivante au sujet des progrès réalisés vers l'indépendance par les colonies britanniques. Le nombre de membres indépendants du Commonwealth s'élève maintenant à 21 et comprend une population de 750 millions. La Grande-Bretagne conserve sous tutelle 31 pays, qui ne comprennent que 10 millions d'habitants, dont plus de la moitié se trouvent à Hong-kong et dans la Fédération d'Arabie du Sud. Dix-neuf de ces dépendances comprennent moins de 100,000 habitants, et six, moins de 10,000. On espérait que plusieurs de ces pays qui sont encore sous tutelle atteindraient à l'indépendance dans un délai de trois ans, et, notamment, le Basutoland, le Bechouanaland, la Guyane britannique, le Swaziland et la Fédération d'Arabie du Sud, ainsi que certains territoires dans les Petites Antilles ou la totalité de ces territoires, soit au sein d'une fédération, soit séparément.

Les premiers ministres des autres pays du Commonwealth ont noté, avec plaisir, les nouveaux progrès qu'ont réalisés les territoires britanniques en devenant, depuis la dernière réunion, membres indépendants du Commonwealth. Ils ont accueilli avec faveur l'assurance donnée par le premier ministre de la Grande-Bretagne que son gouvernement a toujours pour objectif de conduire à l'indépendance, sur la base d'un gouvernement démocratique et du principe du suffrage universel des adultes, les territoires restés